

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 22 décembre 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

ASSEMBLÉE POUR LE BUDGET 2011

- **2670 – 2010** – Budget 2011 – Explications, discussions et adoption;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le budget 2011 tel que reproduit sommairement ci-dessous soit adopté :

REVENUS

Revenus de taxes foncières	2 038 506,00
Autres revenus de taxes	1 153 729,00
Revenus de source locale	724 129,00
En lieux de taxes	17 553,00
Transferts inconditionnels	362 800,00
Transferts/subventions conditionnels	374 719,00
Appropriation de surplus	60 000,00
TOTAL	4 731 436,00

DÉPENSES

Administration générale	572 903,00
Sécurité publique	533 750,00
Transport routier	1 543 910,00
Hygiène du milieu	887 874,00
Aménagement et urbanisme	240 893,00
Loisirs & culture	394 714,00
Remboursement de la dette	361 207,00
SOUS TOTAL	4 535 251,00

Immobilisations

Administration	7 563,00
Sécurité publique	44 543,00
Transports	82 700,00
Hygiène du milieu	20 653,00
Urbanisme & Développement	13 500,00
Loisirs	27 226,00
SOUS TOTAL	196 185,00
TOTAL	4 731 436,00

Ce budget commandant une hausse du taux de la taxe foncière de \$0.0367 du \$100.00 d'évaluation représentant ainsi 3.96% d'augmentation et une hausse de différentes taxes de services dont les ordures de \$1.03 par unité, l'aqueduc de \$3.22 par unités et le traitement des eaux usées de \$17.71;

Que sa diffusion telle que requise par la Loi se fasse par l'entremise du journal Les Actualités.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Germain Ducharme à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement décrétant les différents taux d'impositions requis pour rencontrer les objectifs budgétaires de l'exercice financier 2011 à l'égard des revenus tels qu'établis par la résolution 2670-2010.

PÉRIODE DU PUBLIC

- Il est donné les explications demandées à la seule personne présente dans la salle soit le journaliste Stephen McDougall.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Michel PLourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**